

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2017</p>

ABSENTS EXCUSES : Mmes GARCIA E. – V. JEAMPIERRE – Mr E. DARMET

PRESENTS : 12

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 10 mars 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET GENERAL

Résultat global de fonctionnement : + 119 901.95 € **Résultat global d'investissement** : - 18 538.84 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Résultat global de fonctionnement : + 48 628.38 € **Résultat global d'investissement** : - 1 478.21 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2017

Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 397 560.11 € en fonctionnement et 671 104.84 € en investissement. Il est voté à l'unanimité. Le montant de l'investissement englobe les projets qui pourraient être réalisés jusqu'à la fin du mandat en 2020. Cette vision sur du moyen terme permet de se projeter en fonction des dotations et des subventions qui pourraient être accordées.

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 72 484.55 € en fonctionnement et 82 342.76 € en investissement. Il est voté à l'unanimité.

LOYER DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de baisse de loyer faite par les boulangers qui est actuellement de 850 Euros HT soit 1 020 Euros TTC. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer à 750 Euros HT soit 900 Euros TTC jusqu'à la fin de son mandat soit jusqu'en 2020.

VALIDATION DU PLAN DU PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet bien avancé de la rénovation des anciennes porcheries en salle d'associations, et présente les plans établis par l'architecte. Le Conseil approuve ces plans à l'unanimité.

CLIMATISATION DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, la délibération du 26 février 2016, par laquelle ils demandaient une subvention au titre de l'enveloppe de solidarité pour aider à l'achat de la climatisation.

Cette demande de subvention ayant été acceptée, Mr le Maire propose 2 devis, d'un montant équivalent,

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise CHEMINAL pour un montant de 6 002.90 Euros HT soit 7 203.48 Euros TTC.

PAROLES AUX ELUS

G. PONVIANNE : donne compte rendu sur le THD. Précise que les phases de test sont en cours et qu'une réunion publique devrait avoir lieu courant juin. L'adressage suit son cours.

N. ROCHE : Informe de la visite annuelle de la DDEN à l'école qui vérifie les installations, l'entretien ... Aucune remarque négative, locaux très bien entretenus.

D. THIVOLET : remercie l'employé communal Jacky HEYRAUD pour la rénovation des escaliers du local des boules.

Précise que si les travaux avaient été faits par une entreprise, cela aurait coûté beaucoup plus cher.

INFORMATIONS DIVERSES

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : 1^{er} tour le 23 avril 2017 – 2^{ème} tour le 07 mai 2017 ;

ELECTIONS LEGISLATIVES : 1^{er} tour le 11 juin 2017 – 2^{ème} tour le 18 juin 2017.

Le Maire, M. MIOMANDRE